

Baisse record des déchets reçus en 2009 par le SYCTOM de l'Agglomération parisienne : - 73 000 tonnes

Pour le Président François Dagnaud, cette baisse montre que
« moins de déchets, c'est possible ! »

La baisse des déchets ménagers collectés sur le territoire de l'agglomération parisienne s'est très nettement accélérée en 2009 pour atteindre -3% sur l'ensemble de l'année. La baisse des objets encombrants est la plus spectaculaire, avec -10,9%. Les déchets ménagers résiduels (le bac vert à Paris) diminuent quant à eux de -2,3% et la collecte sélective de -2,7%.

Depuis 2001, le volume de déchets baissait en moyenne de 0,7% par an sur le territoire des 84 communes du SYCTOM de l'Agglomération parisienne.

« Cette chute représente près de 73 000 tonnes de déchets en moins en 2009, ce qui est considérable. Il faut poursuivre dans cette direction, pour mettre fin, comme nous le voulons, à l'enfouissement en grande couronne dans les années à venir », affirme François Dagnaud, Adjoint au maire de Paris et Président du SYCTOM de l'Agglomération parisienne.

« Si elle témoigne d'abord de la baisse du pouvoir d'achat et des difficultés sociales, cette très forte baisse atteste également que d'autres modes de production et d'autres habitudes de consommation sont possibles. Je me félicite à cet égard des initiatives prises récemment par quelques marques et grandes enseignes de distribution en vue de diminuer les déchets des ménages, par exemple en prohibant le suremballage et en diminuant les matériaux utilisés pour les emballages inévitables. » poursuit François Dagnaud.

Le Président du SYCTOM souligne cependant que : **« pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement, à savoir diminuer de 7% en 2014 le volume de nos déchets, il va falloir pérenniser les bonnes habitudes, généraliser les expériences les plus réussies, développer davantage le recyclage... Il faut surtout mettre la pression sur les producteurs de déchets : il faut faire disparaître des caddies et des rayons les matériaux inutiles, en travaillant sur la conception même des produits et des emballages, en concevant davantage de produits recyclables, et en informant mieux sur leur recyclabilité. »**

« Il n'y a plus de temps à perdre : c'est maintenant qu'il faut agir. Les associations peuvent nous aider efficacement et investir le lobbying anti-production de déchets. Tout le monde y gagnera : l'environnement et les ressources naturelles qui seront préservés, l'économie qui devra innover, le consommateur dont le caddie coûtera moins cher, l'utilisateur du service public qui paiera moins pour le traitement de ses déchets. »

./...

./...

« C'est pourquoi j'invite tous les acteurs de la chaîne des déchets présents sur le territoire du SYCTOM, à commencer par les producteurs et les distributeurs, ainsi que les associations, à s'impliquer dans l'élaboration de notre nouveau plan de prévention 2010-2014. Nous mettons en place un comité de pilotage pour élaborer ce plan, au sein duquel toutes les bonnes volontés et toutes les énergies positives sont les bienvenues pour relever ce défi », ajoute François Dagnaud.

La réunion de lancement de ce comité de pilotage se tient le 18 février prochain. Le nouveau plan de prévention du SYCTOM de l'Agglomération parisienne doit être élaboré avant l'été.

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne - syndicat intercommunal de traitement de déchets ménagers - traite et valorise chaque année près de 2,5 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 5,5 millions d'habitants de 84 communes, dont Paris, sur 5 départements franciliens. Cela représente 10% du traitement des déchets ménagers en France.

Contacts presse :

Service presse - Martine Cartier - Tél : 01 39 27 19 11 - Mobile : 06 15 23 28 59
Courriel : martine.cartier@cartier-conseil.fr - 16 rue d'Ecancourt - 78510 Triel-sur-Seine
SYCTOM de l'Agglomération parisienne - Christelle Pichon – Tél. : 01 40 13 17 63
– Mobile : 06 07 18 82 24 – Courriel : pichon@sycptom-paris.fr